



CONSIGNES DE REALISATION ET D'ENVOI DES PRELEVEMENTS CONSTITUTIONNELS (METROPOLE) AURAGEN FILIERE MALADIE RARE / ONCOGÉNÉTIQUE

1 PRELEVEMENT

Réaliser le prélèvement de sang dans des tubes en plastique EDTA (bouchon violet), **non périmé**, pour le patient et chacun de ses apparentés.

Dans le cadre de la politique d'épargne sanguine, merci de prélever **1 seul tube** pour chaque personne.

Quantité requise pour l'examen (WGS) :

- Pour les adultes : 2 ml minimum
- Pour les enfants de 6 mois à 15 ans : 1 ml minimum
- Pour les enfants de moins de 6 mois : 0,5 ml minimum

Par exemple :

- Tube EDTA 13X75 4ml (BD REF 367861 ou BD REF 367862)
- Tube EDTA 13X75 2ml (BD REF 367241)



2 IDENTIFICATION DES PRELEVEMENTS

2.1 Etiquetage des tubes

- Option 1 :

Utilisez vos propres étiquettes pour identifier les tubes de prélèvement.
Collez-en un exemplaire à l'emplacement prévu à cet effet sur la feuille de transfert.

- Option 2 :

Utilisez la planche d'étiquettes éditable depuis le formulaire de prescription sur HYGEN (<https://hygen.auragen.fr>).

2.2 Traçabilité de l'envoi

Compléter le bordereau d'expédition (voir Annexe 1). Joindre une copie de celui-ci dans le colis et conserver l'original dans votre service.



3 CONSERVATION DES PRELEVEMENTS ET DELAI DE TRANSMISSION

Un délai maximal de 7 jours doit être respecté entre la réalisation du prélèvement et la réception de l'échantillon par notre laboratoire. Durant ce laps de temps, le prélèvement peut être conservé à température ambiante [15-25°C] ou à +4°C si la température des locaux n'est pas régulée.

Les échantillons doivent nous être acheminés rapidement afin de respecter ce délai.

En cas d'impossibilité d'envoi des prélèvements dans ce délai, ceux-ci peuvent être stockés à +4°C jusqu'à leur prise en charge par le transporteur.

4 PREPARATION DE L'EXPEDITION

- Insertion des tubes dans un sac Diagnobag taille A5 homologué UN3373 **muni d'un adsorbant interne** (à fournir par vos soins). Chaque sac Diagnobag doit contenir les tubes d'une même famille.
- Dans la pochette externe du sac : rangement des feuilles de transfert éditables depuis le formulaire de prescription sur HYGEN et des consentements cochés et signés en accompagnement des tubes
- Une copie du bordereau d'expédition (Annexe 1) doit être jointe au colis.
- Rangement du ou des sacs Diagnobag dans une Diagnobox (2L, maximum 15 tubes EDTA de 5 ml) **ou une poolbox de 4 litres tenue à disposition par Starservice Healthcare** lors de l'enlèvement.
- Fermeture de la boîte ou des scellés de la box lorsque le remplissage du colis est terminé et prêt à l'envoi.



5 DEMANDE D'ENLEVEMENT

Un compte Starservice Healthcare doit être créé pour le service d'expédition de votre institution en nous contactant à l'adresse AURAGEN.secretariat@chu-lyon.fr **avant toute première demande d'enlèvement.**

Nous enverrons à la personne référente de ce service un lien avec ses identifiants et mot de passe.

La demande d'enlèvement d'un colis s'effectue **au plus tard** la veille de l'envoi avant 19h sur l'extranet de Starservice Healthcare (<https://portail.tse-medical.net/colibri/>) pour un départ le lendemain dans la journée (9h-17h)



Particularités (hors jours fériés) : Expédition du lundi au jeudi.

- Pas de demande d'enlèvement le jeudi pour une expédition le vendredi
- Demande d'enlèvement à réaliser du lundi au mercredi pour un **dernier départ le jeudi** et une livraison le vendredi.
- Demande d'enlèvement à **réaliser le vendredi** au plus tard pour un **départ le lundi** et une livraison le mardi.
- Les prélèvements du jeudi devront être envoyés impérativement le lundi.

Les colis sont à manipuler avec précaution.

En cas de jours fériés, à voir au cas par cas.

- Pas de demande d'enlèvement l'avant-veille du jour férié pour une expédition la veille du jour férié.

<i>Échantillons constitutionnels température ambiante (sang)</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
<i>Jour de prélèvement</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>
<i>Jour de demande d'enlèvement pour un départ le lendemain ou le lundi</i>	<i>Avant 19h</i>	<i>Avant 19h</i>	<i>Avant 19h</i>	<i>Demande pour un départ le lundi uniquement</i>	<i>Demande avant 19h pour un départ le lundi uniquement</i>
<i>Jour de prise en charge du prélèvement par Starservice Healthcare</i>	<i>9h-17h</i>	<i>9h-17h</i>	<i>9h-17h</i>	<i>9h-17h</i>	
<i>Jour de réception au LBMMS AURAGEN</i>		<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>	<i>oui</i>

Pour contacter le secrétariat d'AURAGEN : 04 72 11 25 40 / 04 72 11 25 50 / AURAGEN.secretariat@chu-lyon.fr



GCS AURAGEN
5 place d'Arsonval
Bâtiment B7
69003 LYON

**Consigne prélèvement MR
OC métropole**

ENR-Pré-001-07
Version : 7
Applicable le : 28-02-2025



ANNEXE 1

	<p>GCS AURAGEN 5 place d'Arsonval Bâtiment B7 69003 LYON</p>	<p>Bordereau d'expédition - échantillons AURAGEN</p>	<p>ENR-Pré-058-02 Version : 2 Applicable le : 28-02-2025</p> 
--	---	---	---

Merci de joindre une copie de ce tableau dans chaque colis et de conserver l'original

N° de commande : _____

Date d'envoi : _____

Nom de la personne en charge de l'envoi : _____

Nombre total de tubes dans le colis : _____

Service expéditeur ou cachet du service :

Tableau récapitulatif des échantillons expédiés

<p>Identification du patient (Etiquette patient ou laboratoire ou identifiant de l'échantillon)</p>	<p>N° demande AURAGEN (MR-xxxx, KC-xxxx ou OC-xxxx)</p>	<p>Nombre de tubes</p>	<p>Cadre réservé à AURAGEN Vérification de la présence des prélèvements</p>
			<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
			<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
			<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme
			<input type="checkbox"/> Conforme <input type="checkbox"/> Non conforme